



NOTE D'INFORMATION FINANCIERE 2018/ 2019- vote des comptes administratifs et des budgets

Les finances de la Commune de Saffré s'articulent autour de trois budgets, le budget général, le budget annexe du service d'assainissement collectif et le budget annexe du lotissement à vocation d'habitat du Bois de la Bottine.

A) LE BUDGET GENERAL

1 ° Vote du compte administratif 2018 et du compte de gestion du receveur municipal

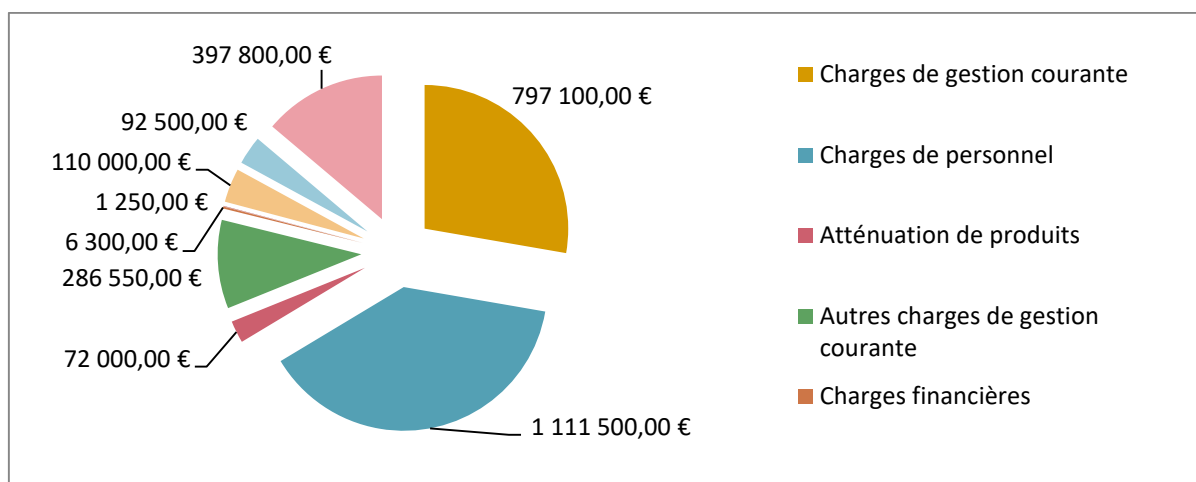
Section de fonctionnement : résultat positif de 700 230.20 € affecté à l'investissement en 2019.

Section d'investissement : résultat positif de 1 908 512.51 € permettant de ne pas recourir à l'emprunt pour les investissements engagés et les investissements courants.

2° Budget 2019

FONCTIONNEMENT

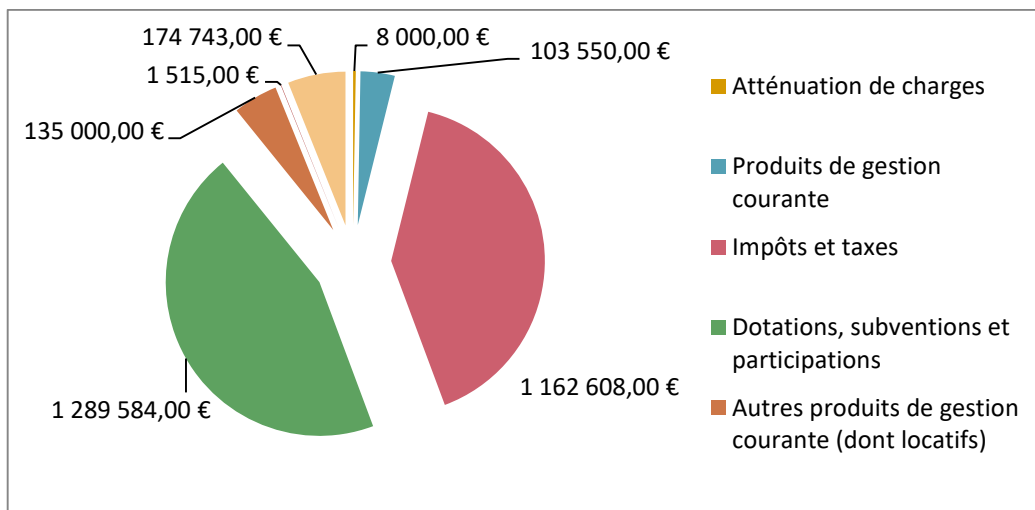
DEPENSES			
O11	Charges de gestion courante	797 100,00 €	27,73%
O12	Charges de personnel	1 111 500,00 €	38,66%
O14	Atténuation de produits	72 000,00 €	2,50%
65	Autres charges de gestion courante	286 550,00 €	9,97%
66	Charges financières	6 300,00 €	0,22%
67	Charges exceptionnelles	1 250,00 €	0,04%
O42	Opération d'ordres entre sections	110 000,00 €	3,83%
O22	Dépenses imprévues	92 500,00 €	3,22%
23	Virement à la section d'investissement	397 800,00 €	13,84%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 875 000,00 €	100,00%



Les charges de fonctionnement en prévision augmentent car elles tiennent compte d'un programme important de travaux en régie, du recrutement d'une personne au service administratif, de contrats de prestations de services, notamment l'archivage, une étude sur la valorisation des terres communales

RECETTES			
O13	Atténuation de charges	8 000,00 €	0,28%
70	Produits de gestion courante	103 550,00 €	3,60%
73	Impôts et taxes	1 162 608,00 €	40,44%
74	Dotations, subventions et participations	1 289 584,00 €	44,86%
75	Autres produits de gestion courante (dont locatifs)	135 000,00 €	4,70%
77	<i>Produits exceptionnels</i>	1 515,00 €	0,05%
O42	<i>Opération d'ordres entre sections</i>	174 743,00 €	6,08%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 875 000,00 €	100,00%

Le maintien des taux d'imposition directe (avec la compensation de l'Etat pour une partie de la taxe d'habitation), la stagnation de la dotation de fonctionnement et de péréquation et l'évolution des autres recettes de fonctionnement permettent d'envisager un excédent de l'ordre de 400 000 € en fin d'exercice qui pourra être affecté à l'investissement.



FISCALITE COMMUNALE

MAINTIEN DES TAUX DEPUIS 2013

Taxes	Base	Taux	Produit fiscal
Taxe d'habitation	2 918 000	17,28%	504 230
Taxe Foncier bâti	1 953 000	17,03%	332 596
Taxe Foncier non bâti	228 200	49,51%	112 982
			949 808

INVESTISSEMENT

DEPENSES

16	Remboursement des emprunts et cautionnements	60 500,00 €	1,38%
O40	Travaux en régie	174 743,00 €	4,00%
O41	<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	60 000,00 €	1,37%
200	Equipements sportifs	82 240,00 €	1,88%
221	Travaux et équipements scolaires et périscolaires	71 950,00 €	1,65%
223	Travaux et équipements des autres bâtiments	212 430,00 €	4,86%
224	Matériel et travaux de voirie, réseaux et d'aménagement de terrains	82 200,00 €	1,88%
238	Eclairage public	60 000,00 €	1,37%
239	Chauffage de l'église	31 500,00 €	0,72%
243	Achat de matériel et véhicules	78 500,00 €	1,80%
244	Réhabilitation du château	15 000,00 €	0,34%

248	Grosses réparations de voirie	135 000,00 €	3,09%
249	Réhabilitation ancienne mairie	1 612 310,00 €	36,88%
252	Extension école maternelle	711 310,00 €	16,27%
233	panneaux photovoltaïques atelier	110 000,00 €	2,52%
O20	Dépenses imprévues	82 000,00 €	1,88%
23	Crédits pour opérations non individualisées	792 317,00 €	18,12%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		4 372 000,00 €	100,00%

Deux opérations principales se poursuivent en 2019 pour le service enfance et scolaire.

La réhabilitation de la mairie (pôle enfance – logements) sera en grande partie réalisée en 2019 L'achèvement est prévu en début d'année 2020.

L'extension de l'école maternelle (salle de restauration scolaire / accueil périscolaire) sera livrée pour la rentrée scolaire 2018.

L'Etat et le Conseil Départemental ont accordé des subventions pour ces deux opérations. La CAF participe au financement du pôle enfance.

RECETTES		
Excédent d'investissement	1 908 512,51 €	43,65%
Fonds de compensation de TVA	293 000,00 €	6,70%
Taxe locale d'équipement - taxe d'aménagement	30 000,00 €	0,69%
Excédent de fonctionnement reporté	700 230,20 €	16,02%
<i>Amortissement immobilisations</i>	<i>110 000,00 €</i>	<i>2,52%</i>
Intégration de travaux	60 000,00 €	1,37%
Subvention d'Etat	153 545,00 €	3,51%
Subvention Conseil Régional	94 542,00 €	2,16%
Subvention du Conseil Général	392 876,00 €	8,99%
Autres participations	146 000,00 €	3,34%
Dépôts et cautionnement reçus	1 100,00 €	0,03%
Virement à la section d'investissement	397 800,00 €	9,10%
Produit des cessions	14 894,29 €	0,34%
Emprunts	48 000,00 €	1,10%
Remboursement avance budget lotissement	21 500,00 €	0,49%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 372 000,00 €	100,00%

DEPUIS 2007, la Commune n'a pas emprunté pour le budget général.

Elle a financé ses investissements par l'autofinancement et les subventions ce qui lui a permis de se désendetter.

TABLEAUX DES EMPRUNTS

B) LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le service d'assainissement collectif étant géré par la SAUR suivant une délégation de service public, la Commune ne retrace dans son budget que les équipements (réseaux et station d'épuration), les subventions reçues pour les réaliser, la redevance d'assainissement auprès des usagers, les remboursements de frais de branchement et la participation pour raccordement au réseau public.

La redevance communale d'assainissement

Abonnement = 45 € l'abonnement

1 à 40 m³ = 1,35 € le m³, au-delà de 41 m³ = 1,55 € (mêmes tarifs depuis 2012)

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	CA 2018	BP 2019
TOTAL DES DEPENSES	87 309,57	635 570,00
RECETTES	CA 2018	BP 2019
TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	159 991,11	162 003,77
Excédent antérieur reporté	400 884,69	473 566,23
TOTAL DES RECETTES	560 875,80	635 570,00
<i>EXCEDENT DE L'ANNEE</i>	72 681,54	
<i>EXCEDENT CUMULE</i>	473 566,23	

INVESTISSEMENT		
DEPENSES	CA 2018	BP 2019
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	85 321,61	665 500,00
RECETTES	CA 2018	BP 2019
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	92 712,63	99 496,64
Virement de la section de fonctionnement		549 617,00
Excédent antérieur reporté	8 995,34	16 386,36
TOTAL DES RECETTES	101 707,97	665 500,00
<i>DEFICIT DE L'ANNEE</i>	7 391,02	
<i>EXCEDENT CUMULE</i>	16 386,36	

Le budget d'assainissement comprend en fonctionnement les produits de la redevance communale et le remboursement des frais de branchement. Il retrace également les opérations d'amortissement des immobilisations (réseau et station d'épuration) et les reprises de subvention.

Les crédits non utilisés (excédents reportés) permettront de réaliser des travaux de réfection de réseau.

C)LE BUDGET LOTISSEMENT DU BOIS DE LA BOTTINE

Le budget retrace les travaux d'aménagement et de commercialisation des lots.

- **TOTAL COUT D'OPERATION 752 111 €**
- **PRIX DE VENTE DES TERRAINS 719 583€**
- **PARTICIPATION HABITAT 44 = 13 860 €**
- **SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**
POUR LE LOGEMENT SOCIAL = 32 402 €

En 2019, Le budget prévoit l'achèvement de la commercialisation des lots (seuls deux sur 23 ne sont pas réservés. Habitat 44 dépose en 2019 le permis de construire pour les 6 logements sociaux. En 2020, les travaux de finition des aménagements pourront être réalisés.